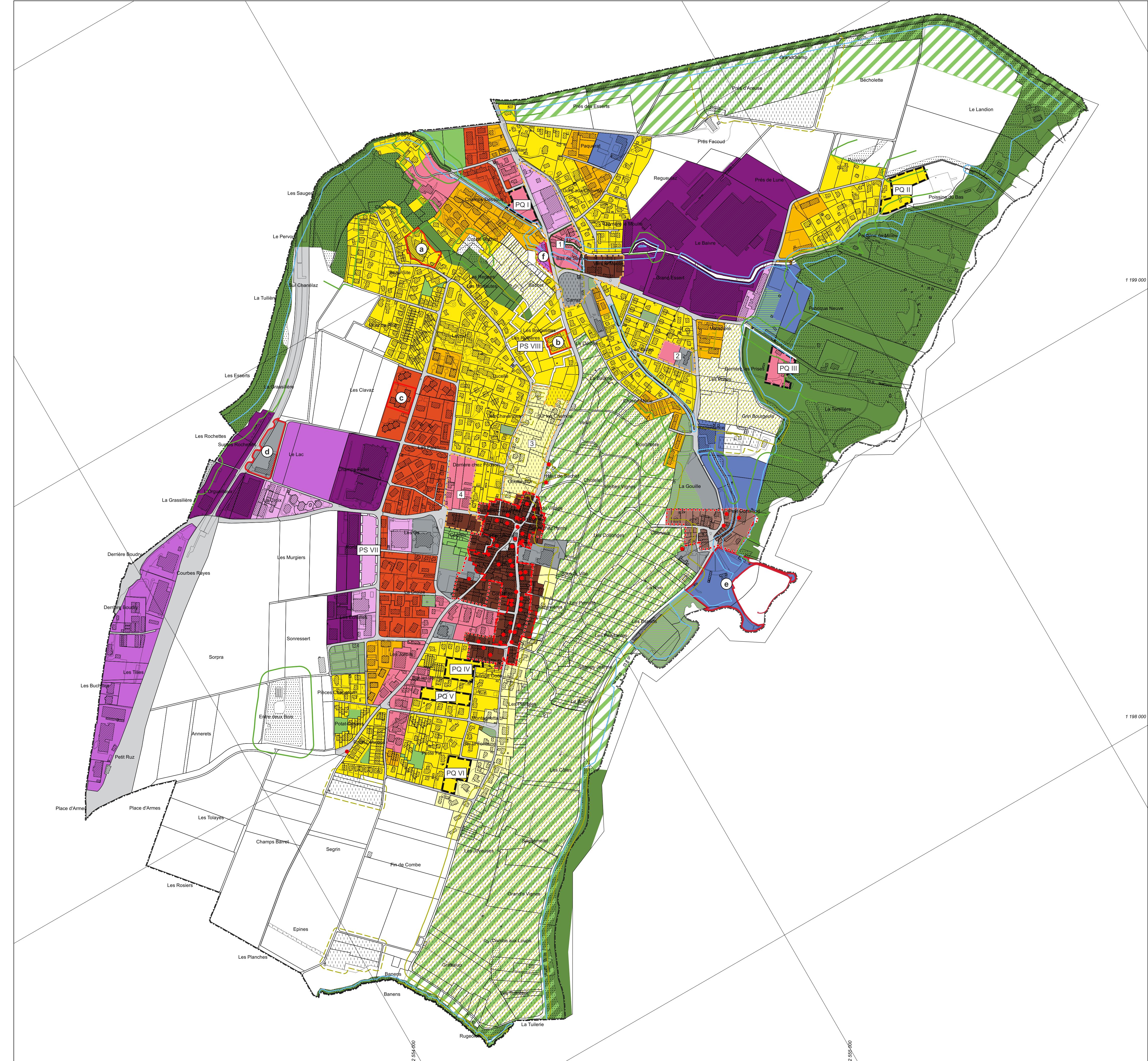


SITUATION



COMMUNE DE CORTAILLOD

plan d'aménagement local ■ plan d'ensemble du territoire communal

Auteur du plan

GEA valloton et chanard SAarchitectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch

Lausanne, le

Signature

Au nom du Conseil communal

Le/la président/e : Le/la Secrétaire :

Commune de Cortaillod, le

Préavis

Le/La Conseiller/ère d'Etat chef du Département du développement territorial

et de l'environnement :

Neuchâtel, le

Adoption

par arrêté de ce jour. Au nom du Conseil général

Le/la président/e : Le/la Secrétaire :

Commune de Cortaillod, le

Mise à l'enquête publique

du : au :

Au nom du Conseil communal

Le/la président/e : Le/la Secrétaire :

Commune de Cortaillod, le

Approbation

par arrêté de ce jour. Au nom du Conseil d'Etat

Le/la président/e : Le/la Chancelier/ère :

Neuchâtel, le

Sanction

par arrêté de ce jour. Au nom du Conseil d'Etat

Le/la président/e : Le/la Chancelier/ère :

Neuchâtel, le

Lausanne, le 18 mai 2023

Cortaillod17048_PAL12_projet_sig17048_PAL_v2.qgs

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies en novembre 2022 par :

Geoshop
du système d'information du territoire
neuchâtelois

LÉGENDE

échelle 1:5 000

affectations et contenu contraignant

- zone d'habitation 1
- zone d'habitation 2
- zone d'habitation 3
- zone d'habitation 4
- zone d'activités économiques 1
- zone d'activités économiques 2
- zone d'activités économiques 3
- zone mixte 1
- zone mixte 2a
- zone mixte 2b
- zone d'utilité publique 1 - constructible
- zone d'utilité publique 2 - à constructibilité restreinte
- zone de verdure
- zone de tourisme, sport, détente et loisirs 1 constructible
- zone de tourisme, sport, détente et loisirs 2 à constructibilité restreinte
- zone de transport
- zone viticole

contenu informatif et indicatif

- limite communale
- zone de vignes et grèves
- distance des constructions par rapport à la forêt
- distance des constructions par rapport au cours d'eau et étendue d'eau
- distance des constructions par rapport à la ligne
- distance des constructions par rapport à la zone viticole